



Déclaration liminaire CHSCTA du 30 octobre 2020

HALTE A LA MASQUARADE !

Dans un contexte de montée en flèche des contaminations, alors que 35% des clusters se situent en milieu scolaire, ce qui n'a pas empêché le ministère de l'éducation nationale d'alléger le protocole sanitaire en début d'année scolaire, le président de la république a annoncé ce mercredi 28 octobre 2020 le « reconfinement » du pays.

Dans le même temps, il annonce que les établissements scolaires resteront ouverts avec un « protocole renforcé », sans un seul mot pour les personnels éducatifs.

Or le plan de continuité pédagogique prévoyait depuis début juillet le passage à un accueil des classes sur 3 jours en demi-groupe en cas de « circulation active du virus ».

Nous y sommes. Or force est de constater que le ministère de l'éducation nationale n'applique même pas ses propres préconisations ! La santé des élèves et des personnels est à l'évidence le cadet des soucis de Jean Michel Blanquer et du gouvernement :

En témoigne le refus de fournir aux personnels des masques de qualité professionnelle en nombre suffisant, ce qui a conduit au scandale des masques « DIM », traités à la zéolite d'argent, un biocide toxique.

En témoigne le refus de fournir aux élèves des masques gratuits, comme le réclame la CGT, ce qui amène de très nombreux élèves à réutiliser les mêmes masques jour après jour pour des raisons économiques, et ainsi une augmentation du risque de contamination.

En témoigne le refus du placement systématique des personnels vulnérables et des personnes vivant avec des personnes vulnérables en télétravail ou autorisation spéciale d'absence, alors même que le conseil d'Etat a annulé le décret restreignant contre toute logique les catégories de personnes vulnérables.

La mesure phare d'un « protocole renforcé » de l'aération des classes, pourtant mise en œuvre dès la rentrée s'est révélée insuffisante pour prévenir les contaminations.

Cependant, ce maintien des établissements scolaires ouverts à Mayotte ne pourra se faire sans un vrai renforcement du protocole en vigueur depuis la rentrée de septembre. En effet, la situation actuelle ne peut perdurer : des établissements et des classes surchargés, un brassage constant des élèves, une pression grandissante sur les équipes éducatives...

La CGT Educ'action n'a cessé d'alerter sur la situation très préoccupante de Mayotte depuis la rentrée. Dans un contexte très tendu, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires et urgentes afin d'éviter une aggravation de la situation sanitaire de l'île, qui reste très préoccupante.

Afin de rompre avec cette irresponsabilité sanitaire, la CGT Educ'action Mayotte exige :

_ La fourniture de masques de qualité professionnelle (Equipement de protection individuelle et non « masque grand public » en nombre suffisant (1 par demi-journée) aux personnels.

_ Le placement en télétravail ou autorisation spéciale d'absence des personnels vulnérables ou vivant au domicile d'une personne vulnérable.

_ La fourniture gratuite des masques aux élèves.

*_ L'activation du plan de continuité pédagogique prévu en juillet, **avec l'accueil des classes en demi-groupe.***

_ L'encadrement et la fourniture des moyens nécessaires pour le travail à distance.

_ Du temps pour permettre aux équipes de préparer réellement les conditions d'accueil des élèves.

_ Le respect des avis du CHSCT ministériel.

_ L'augmentation du nombre de tests à Mayotte.

Après avoir mis en place plusieurs réformes régressives, supprimé des milliers de postes, le ministre de l'éducation doit cesser de jouer avec la sécurité et la santé des personnels et des élèves !

Nicolas Duchesne et Bruno DEZILE élus CHSCTA pour la CGT Educ'action